



Intervention du Secrétaire National de l'UNSA-UPCASSE

lors de la CAP du 31 mai 2018

(remise de la pétition contre le RIFSEEP)

Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

L'UNSA est le syndicat le plus représentatif des Attaché(e)s d'administration de l'État tous ministères confondus. L'UNSA-UPCASSE est le premier syndicat représentatif du corps des Attaché(e)s de nos ministères.

C'est dans ce cadre que nous avons lancé une pétition pour dénoncer le RIFSEEP imposé aux cadres administratifs de vos ministères, pétition largement signée par nos collègues puisqu'elle a recueilli 974 signatures.

Les Attaché(e)s refusent et dénoncent le gel indemnitaire durable auquel ils sont confrontés, au regard des règles de gestion très défavorables qui ont été retenues pour la gestion de l'IFSE et l'absence totale de CIA.

Les Attaché(e)s refusent que la rémunération au mérite à travers le RIFSEEP ne devienne un instrument de paupérisation pour les cadres administratifs des MTES et MCT et plus largement pour la filière administrative.

Les Attaché(e)s, comme tous les cadres de vos ministères, sont les porteurs et les relais, auprès des citoyens et des élus, des politiques publiques dans les domaines de l'urbanisme, du logement, des transports ou de l'environnement. Ils s'efforcent de donner du sens à l'action de l'État, en manquant des équipes parfois durement affectées par l'abandon de missions de politiques publiques, dans un contexte de réduction inexorable des effectifs et de multiples réorganisations de service, sur fond de réformes organisationnelles successives et incessantes.

Comme tous les Attaché(e) des autres ministères (Intérieur, Agriculture, Finances, Education Nationale pour ne citer qu'eux), ils ont subi les différentes réformes institutionnelles mais sans en avoir vraiment la reconnaissance indemnitaire.

Les règles de gestion de l'IFSE au sein de vos ministères sont, sur de nombreux points, parmi les moins favorables de toute la fonction publique.

Les règles drastiques retenues par les MTES et MCT constituent un réel frein, et parfois même une pénalisation, pour la mobilité et la progression des parcours professionnels.

Un comble, alors que le RIFSEEP a été conçu pour améliorer la transparence des rémunérations de la fonction publique de l'Etat et réduire les inégalités entre les différents corps au sein des communautés de travail !

Il est particulièrement regrettable de constater aussi avec quel dédain la préparation des notes de gestion a pu être réalisée, ne serait-ce qu'au travers des dates de sortie des circulaires RIFSEEP des MTES et MCT. Le summum du mépris a consisté à négocier avec nos représentants un projet de texte initial courant 2016 pour finir par publier, en sept.2016, une note de gestion qui n'avait plus grand-chose à voir avec ce qui avait été convenu !

Les Attaché(e)s administratifs de vos ministères, déjà confrontés à des règles de gestion statutaires moins favorables que leurs collègues techniques sur de nombreux aspects, ne comprennent pas non plus l'iniquité du traitement indemnitaire qui est réservée aux cadres au sein de vos ministères.

Leur rémunération indemnitaire stagne depuis 2015 alors qu'ils subissent les mêmes contraintes et accomplissent les mêmes efforts que leurs homologues techniques, dont le régime indemnitaire n'est pas gelé par le jeu des modulations et des changements de grade. Pour illustrer nos propos, il suffit de se référer au bilan financier publié dans le bilan social, ou plus récemment aux moyennes indemnitaires attribuées à la DGITM pour les cadres administratifs et techniques, qui démontrent que la moyenne indemnitaire de ces derniers a fortement augmenté alors que celle des administratifs a baissé.

Après le gel indemnitaire depuis 2015 sous l'ex-PFR, ces cadres ont subi avec le RIFSEEP l'application anticipée de la rémunération au mérite associée à la disparition de toute transparence dans l'attribution des primes.

La pétition qui vous est remise aujourd'hui en est le témoignage clair et incontestable.

Il est temps que tout cela cesse et que le dispositif indemnitaire applicable aux cadres administratifs de vos ministères soit nettement amélioré.

En tant que secrétaire national, je vous demande donc de transmettre cette pétition à Madame la Secrétaire Générale et Monsieur le DRH des MTES et MCT pour qu'ils en informent les ministres afin qu'ils agissent rapidement.

Nous souhaiterions également être reçus par Mme la Secrétaire Générale.

Il vous appartient désormais de prendre des engagements concrets et pérennes afin de mettre un terme à cette situation absurde, archaïque et injuste pour les attachés administratifs de vos ministères.

*(Selon le temps disponible, soit lecture du texte de la pétition repris ci-dessous,
soit remise du texte à la présidente de la CAP)*

Madame et Messieurs les Ministres, en charge de l'environnement, de la transition écologique solidaire, des transports et de la cohésion des territoires,

Je soutiens les actions de l'UNSA/UPCASSE, syndicat majoritaire à la CAP des attachés d'administration de l'État, relevant de la gestion de vos ministères.

En tant que membre de ce corps qui constitue le second effectif d'encadrement, je revendique un régime indemnitaire à la hauteur de mes compétences, de mes efforts et de mon implication au quotidien dans le management des équipes et dans le portage des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, de logement, de transports et d'égalité des territoires.

C'est pourquoi j'exige la refonte du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) applicable aux attachés d'administration de vos trois ministères :

- Mise en place dès 2017 d'un véritable Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour tous les attachés ;*
- Réforme des règles de gestion de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) afin qu'il devienne un véritable outil d'accompagnement et de valorisation des parcours professionnels et de la mobilité ;*
- Révision des fonctions permettant d'accéder aux groupes supérieurs et utiliser en totalité les enveloppes budgétaires pour chacun des groupes de fonction ;*
- Revalorisation dans le cadre des mobilités au sein d'un même groupe de fonctions (comme au Ministère de l'Intérieur entre 600 et 1500 €) ;*
- Revalorisation significative en cas de changement de grade comme au Ministère de l'Intérieur ;*
- Adoption d'un plan de rattrapage du gel indemnitaire subi par les attachés d'administration depuis 2015 :*

2015 : gel de la PFR2016 : bascule avec la même rémunération

2016-2017 : pas de CIA !

2016 2017 2018 2019 : statut quo de l'IFSE et pas de révision avant 2020 !

Je refuse ce gel indemnitaire durable et que le RIFSEEP devienne un instrument de paupérisation des cadres administratifs au MTES/MCT que le bilan 2016 amorce.